



Quoi de neuf !

août 2020

LE MOT DU MAIRE

Bonjour à tous les citoyens et citoyennes de Venise-en-Québec,

La saison estivale bat son plein et notre municipalité est prisée par les nombreux visiteurs en provenance de partout au Québec. Nos attraits et espaces verts méritent grandement cette notoriété. Venise-en-Québec est fièrement reconnue telle une destination touristique incontournable, tant pour sa qualité de vie et la diversité de nombreuses activités que l'on peut y faire. La chaleur de l'été qui perdure, la canicule qui envahit la province, fait de notre été un succès fulgurant. Nous sommes très conscients que l'achalandage est à la hausse et nous vous remercions à l'avance pour votre sens de l'accueil, votre courtoisie et votre patience.

De nombreux articles de presse ont récemment fait la promotion de nos attraits et vous pouvez lire quelques-uns des grands titres : « *Le marché public de Venise-en-Québec fait peau neuve, Venise-en-Québec inaugure la nouvelle pumphtrack, Venise-en-Québec s'attaque à la réfection du Sentier de la nature, un magnifique circuit à vélo qui commence sur les rives du lac Champlain et vous fera découvrir la belle région de Venise-en-Québec.* » Avec cette bonne couverture médiatique, les bons mots concernant notre magnifique milieu de vie et la croissance de tous nos projets, c'est avec une très grande fierté que je constate que Venise-en-Québec a le vent dans les voiles !

En concluant, tel qu'annoncé en juin dernier, un inspecteur est actuellement mandaté pour émettre des avis aux citoyens qui, malheureusement, contreviennent aux normes et à la réglementation d'urbanisme. Nous savons qu'il est désagréable de recevoir de tel avis, toutefois, nous tenons à remercier la bonne réponse de la grande majorité des gens concernés. Car plus de 60% des infractions soulevées ont été régularisées, et ce, avec une excellente collaboration et un accueil très positif.

Merci de votre collaboration et que le bel été se poursuit !

Jacques Landry, Maire

RETOUR DES SÉANCES PUBLIQUES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les séances du conseil municipal peuvent dorénavant accueillir le public. Toutefois, pour ceux et celles qui ne se sentent pas à l'aise d'y assister, vous pouvez transmettre vos questions au conseil par courriel à infomation@venise-en-quebec.ca. Les questions seront traitées à la séance subséquente du premier lundi du mois uniquement si elles sont reçues le dernier vendredi de chaque mois.

Nous vous rappelons également que les séances du conseil auront lieu au **centre culturel** situé au 239, 16e Avenue Ouest, à **19 h**. Chaque personne entrant dans la salle devra porter le masque et pourra le retirer une fois assise.

Pour toute question sur le sujet, vous pouvez les envoyer à direction@venise-en-quebec.ca.

Nous vous remercions de votre compréhension.

FERMETURE DE L'HÔTEL DE VILLE

La Municipalité de Venise-en-Québec informe la population que ses bureaux seront fermés le **lundi 7 septembre** en raison de la fête du Travail.

MISE À JOUR DE VOS COORDONNÉES

Nous demandons aux citoyen(ne)s qui ont récemment effectué des changements de bien vouloir nous envoyer vos coordonnées mises à jour, soit votre numéro de téléphone principal et votre adresse courriel. Écrivez à information@venise-en-quebec.ca pour nous en informer.

L'AGRILE DU FRÊNE



L'agrile du frêne est un coléoptère envahissant extrêmement destructeur qui s'attaque aux essences de frêne. Sa présence au Canada a été confirmée depuis l'été 2002. L'agrile du frêne a déjà causé la mort d'un grand nombre de frênes en Amérique du Nord et constitue une menace importante pour l'économie et l'environnement des régions urbaines et forestières d'ici.

DÉTECTER LA PRÉSENCE DE L'AGRILE DU FRÊNE

L'agrile du frêne pond ses œufs sur l'écorce de l'arbre. Lorsque la larve émerge, elle se loge sous l'écorce pour se nourrir du cambium, la partie vivante de l'arbre qui transporte la sève. Lorsque l'infestation est avancée, la sève ne peut plus circuler ni approvisionner le feuillage. C'est donc la larve et non l'insecte adulte qui cause le déclin de l'arbre et éventuellement sa perte.

SIGNES ET SYMPTÔMES D'UNE INFESTATION

Les principaux signes et symptômes de l'agrile du frêne sont :

Feuillage

- Le jaunissement prématuré du feuillage
- L'éclaircissement de la cime
- La surabondance de samares

Écorces et branches

- La mortalité des branches ;
- La présence de gourmands (pousses sur le tronc ou les branches) ;
- L'activité particulièrement élevée des pics-bois sur l'arbre ;
- Le fendillement, les fissures et le décollement d'écorce (déformations) ;
- L'enlèvement d'écorce par les écureuils ;
- Les galeries larvaires en forme de « S » ;
- Les trous de sortie en forme de « D ».

Il est possible de traiter un frêne en utilisant un biopesticide. Ce produit est sans risque pour les humains et les animaux. Le traitement s'effectue **du début juin à la fin d'août** et doit être fait par des entreprises spécialisées et certifiées. Il est important de savoir que ce traitement ne sauvera pas votre frêne, mais qu'il en prolongera la durée de vie.

Avant d'entreprendre un traitement, assurez-vous que votre frêne ne présente pas :

- Des symptômes déjà apparents liés à l'agrile du frêne (ou autre maladie) ;
- Des défauts importants au niveau de sa structure ;
- Une défoliation (perte de feuilles) supérieure à 20 %.

Vérifiez aussi que :

- Le diamètre du frêne est supérieur à 25 cm (à 1,3 mètre du sol).
- L'emplacement du frêne ne présente pas de danger pour des individus ou pour des infrastructures.
- L'emplacement du frêne apporte une valeur paysagère à la propriété.

Pour abattre un frêne, qu'il soit touché ou non par l'agrile du frêne, vous devez **obligatoirement faire une demande de permis**.

COMPTEURS D'EAU SECTEUR OUEST

Les citoyens du secteur Ouest doivent se procurer un compteur d'eau de remplacement durant les heures d'ouverture de l'hôtel de ville (lundi au vendredi de 8 h à 16 h, fermé de midi à 13 h). Les compteurs mécaniques (ayant un cadran à roulettes) sont à changer. En fonction du coût subventionné par la Municipalité, l'appareil vous revient à 131.72 \$ taxes incluses, payable à l'achat en **argent comptant** ou par **chèque** seulement. Pour plus d'information, veuillez communiquer avec nous au 450 346-4260, poste 0.

GROUPES DE MARCHÉ - PROJET CHAUDRONS ET CRAMPONS

Principalement pour les personnes de 60 ans et plus, des groupes de marche animés et dynamiques sont organisés à Venise-en-Québec les lundis de 9 h à 10 h, et ce, dès maintenant. Pour connaître les lieux de rassemblements, écrivez au **cramponsanimation@gmail.com**.

Le projet Chaudrons et crampons est le fruit d'une concertation entre, le Comité rural en santé et qualité de vie, les municipalités rurales de la MRC du Haut-Richelieu, Loisir et sport Montérégie et de l'équipe locale de la santé publique du CISSS de la Montérégie-Centre. Le projet vise à favoriser de saines habitudes de vie et un vieillissement actif principalement chez les personnes de plus de 60 ans.

Chaudrons et crampons, comme son nom l'indique, comporte deux volets résolument axés sur la prévention et le vieillissement en santé, c'est-à-dire l'alimentation saine et l'exercice physique en plein air. Le projet se déroulera sur une période d'une année et débute avec le volet Crampons, soit la création d'un groupe de marche par municipalité participante.

Ces marches, d'une durée approximative de 60 minutes à fréquence d'une fois par semaine, favoriseront l'activité physique tout en permettant de créer des liens entre les participants et de leur faire découvrir de nouveaux endroits sécuritaires pour marcher. Une animatrice accompagnera les groupes et offrira des capsules d'information sur différents sujets en lien avec la pratique d'activité physique principalement chez les personnes de plus de 60 ans. Bouger en groupe, c'est plus stimulant !

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Depuis quelques semaines déjà, il nous fait plaisir d'accueillir les abonnés de la bibliothèque sous un horaire et des conditions modifiés. L'équipe étant actuellement réduite, les heures d'ouverture sont les suivantes : le **jeudi de 17 h à 20 h** et le **samedi de 9 h à midi**. Le service de prêts sans contact se poursuit. Les livres empruntés doivent être remis dans la chute à livres seulement. Pour la sécurité de tous, le port du masque ou du couvre-visage est exigé. Plus d'instructions vous seront dictées sur place quant à la manipulation des livres.

FEUX D'ARTIFICE

Les feux d'artifice du 23 juin dernier sont **reportés au samedi 5 septembre à 22 heures**. Les artificiers procéderont au lancement des feux au-dessus de la baie du lac Champlain.

VENTES DE GARAGE

Les ventes sont autorisées pendant la fin de semaine de la fête du Travail, soit du **5-6 et 7 septembre**. Aucun permis ni autorisation n'est requis pour les citoyens souhaitant en tenir une.

COURS DE LOISIRS - SESSION D'AUTOMNE

Voici les cours offerts au centre culturel pour la session d'automne. Le centre culturel est situé au 239, 16^e Avenue Ouest. Vous pouvez vous inscrire dès maintenant en demandant le formulaire d'inscription par courriel à : loisir@venise-en-quebec.ca

Les inscriptions se terminent à la première journée du cours.

SESSION AUTOMNE 2020	Lundi de 10 h à 11 h – du <u>14 septembre</u> au <u>14 décembre</u> – Cardio sénior – 175 \$ taxes incluses
	Mardi de 18 h à 19 h - du <u>15 septembre</u> au <u>15 décembre</u> – Karaté Kenpo – 90 \$ taxes incluses
	Jeudi de 9 h à 10 h – du <u>10 septembre</u> au <u>10 décembre</u> – Hatha Yoga – 140 \$ taxes incluses
	Jeudi de 10 h 30 à 11 h 30 – du <u>10 septembre</u> au <u>10 décembre</u> – Yoga sur chaise – 140 \$ taxes incluses
	Jeudi de 18 h à 19 h – du <u>3 septembre</u> au <u>13 décembre</u> - Cours de théâtre pour les ados – 230 \$ taxes incluses Groupe 1 – 7 à 9 ans Groupe 2 – 10 à 12 ans Groupe 3 – 13 à 15 ans

DÈS OCTOBRE !!

NOUVELLE PLATEFORME D'INSCRIPTION EN LIGNE POUR LES LOISIRS



QIDIGO est la nouvelle plateforme adaptée pour les inscriptions en lignes aux activités de loisirs offertes par la Municipalité de Venise-en-Québec. **Dès le mois d'octobre**, vous pourrez vous inscrire sans devoir vous déplacer à l'activité de votre choix. Pour ce faire, l'ouverture d'un compte est nécessaire pour procéder à l'inscription et au paiement (carte de crédit) de vos activités favorites.

RENDEZ-VOUS AU WWW.VENISEENQUEBEC.CA SOUS L'ONGLET

 PORTAIL CITOYEN

Information : écrivez à loisir@venise-en-quebec.ca

OUVERTURE DU MARCHÉ PUBLIC

Voici l'horaire pour la saison du marché public. Notez que certaines maisonnettes sont ouvertes à l'extérieur des heures d'ouvertures officielles.

De la fin juin au début septembre

Du jeudi au dimanche de 11 h à 19 h

De la fin septembre à la mi-octobre

Samedi et dimanche de 11 h à 19 h

Maisonnette #1

Le COCKTAIL-bar du Marché 514 668-7648

Maisonnette #2

Le MAGASIN GÉNÉRAL du Marché 438 885-6732

Maisonnette #3

Le Venise PIZZA SHOP 450 210-1107

Maisonnette #4

Le ROI DE LA SAUCISSE 514 553-4653

Maisonnette #5

STATION FRAÎCHEUR 514 553-4653

DES BACS À LÉGUMES DANS LES PARCS

Cueillir des légumes et des fines herbes dans un des parcs de Venise-en-Québec, et ce, gratuitement, c'est maintenant possible !

Cette initiative vous permet de redécouvrir les parcs et d'apprécier ces espaces verts, abondants de vitalité. Profitez-en !

→ Parc Jameson

→ Marché public

→ Parc de la culture

→ Parc Robert-Aumont

COMPTOIR FAMILIAL DU CERH

Le comptoir familial du Centre d'entraide d'Henryville offre toute une gamme de vêtements, de chaussures en très bonne condition et à prix modique, pour toute la famille. Le comptoir offre également toute une gamme de bijoux, de la vaisselle et des objets de décoration. Vous

Maisonnette #6

La CACHE du LAC CHAMPLAIN 450 577-2638

Maisonnette #7

GELATO-SORBETS produits KETO 514 895-7237

Maisonnette #8

BUBBLE-T-BAR 514 895-7237

SUR LE SITE DU MARCHÉ

La CABANE à CHURROS (camion de rue)
514 705-2263

Le KIOSQUE de la BAIE

Fruits, légumes et produits du terroir 514 887-9767
Tous les samedis matin de 9 h à 14 h
sous le kiosque permanent.

pourrez aussi y dénicher des aubaines sur les livres et les jouets d'enfants.

Le principe de fonctionnement du comptoir familial est simple : les citoyens qui souhaitent se départir de vêtements et de petits articles n'ont qu'à les déposer en tout temps dans la boîte extérieure.

Heures d'ouverture - lundi au vendredi de 10 h à midi et de 13 h à 15 h 30. **Adresse** : 791, rue Saint-Jean-Baptiste, Henryville. **Téléphone** : 450 299-1117

LES ENTREPRISES D'ICI RECRUTENT

La Cache du lac Champlain – Cuisinier, gardien de nuit, femme de ménage, serveur, massothérapeute, réceptionniste
Contact : sup.clc@chotels.ca

QUESTIONNAIRE PARTICIPATIF

AVIS AUX RÉSIDENTS



Université 
de Montréal

L'équipe de recherche de la professeure Isabelle Thomas de l'Université de Montréal, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique et la Municipalité de Venise-en-Québec, réalise une étude sur les stratégies d'actions de communication pour sensibiliser la population au sujet des risques liés aux inondations.

Notre équipe fera des appels téléphoniques auprès des résidents de certains secteurs, afin de leur permettre de répondre à un questionnaire confidentiel sur la communication des risques du 2 au 31 août 2020, entre 11 h et 17 h.

Vous pouvez participer au questionnaire en ligne en visitant le :
<https://bit.ly/communicationdurisque>

Des copies sont également disponibles aux bureaux de l'hôtel de ville.

Le temps estimé pour y répondre est de 10 minutes.

RENSEIGNEMENTS :
Isabelle Thomas : isabelle.thomas.1@umontreal.ca
Aglæ Casault : aglae.casault@umontreal.ca



Herbicyclage : Le gazon reste
à la maison !



Votre gazon coupé est
UN ENGRAIS NATUREL GRATUIT
pour votre sol?

www.compo.qc.ca/reduire



Séances du conseil : **Le mardi** 8 septembre et **les lundis** 5 octobre, 2 novembre et 7 décembre à **19 heures**
au **Centre culturel** situé au 239, 16^e Avenue Ouest



Inscrivez-vous à **OMNIAAlert** pour recevoir tous les avis importants

www.veniseenquebec.omnavigil.com



Gestion animalière – Enregistrement et signalement d’animaux perdus

www.proanima.com - 1 833 445-2525

WWW

veniseenquebec.ca



www.facebook.com/municipalitedeveniseenquebec/



information@venise-en-quebec.ca



450 346-4260



Les bureaux de l’hôtel de ville sont situés au 237, 16^e Avenue Ouest, Venise-en-Québec



Surveillez le panneau d’affichage électronique !